

Le, 23 Mars 1967

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**

Capital : 302.460.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>

**METHODS REPARATIONS**

**NOTE TECHNIQUE**

**A MM. LES CONCESSIONNAIRES**

N<sup>o</sup> 105 - D

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

## VEHICULES «D» TOUS TYPES

### ELECTRICITE

#### Lanterne arrière

Depuis Février 1967, la plaque laiton de support de douilles de lampes de lanterne arrière est calée par des languettes en caoutchouc pour éviter les vibrations.

Le jeu entre les culots de lampes et les douilles a été réduit.

#### REPARATION.

Il est possible d'effectuer ces modifications sur les anciens véhicules.

- 1<sup>o</sup>) Placer entre le socle de lanterne AR et la plaque laiton quatre cales de caoutchouc de 2 mm d'épaisseur environ (prises dans de la feuille anglaise) de 10 mm de large et 35 mm de long. Engager ces cales comme indiqué sur la figure de façon à mettre la plaque laiton en contrainte.
- 2<sup>o</sup>) Resserrer la douille de la lampe d'éclairage de plaque de police en appuyant suivant l'axe indiqué par les flèches sur la figure (axe perpendiculaire à celui des rainures de fixation du culot de lampe).

La lampe ne doit pas bouger une fois mise en place.

